

RAGRECOL

TRAFIC MODERE : P2



- POUR L'ÉGALISATION ET LE LISSAGE DES SUPPORTS
- ÉPAISSEUR D'EMPLOI 1 A 3 MM
- AVANT REVETEMENT TEXTILE OU PLASTIQUE

PRESENTATION

Sac de 25 kg.

Conservation : 6 mois dans l'emballage fermé et à l'abri de l'humidité.

Chaque emballage présente un code de fabrication facilement identifiable.

COMPOSITION

Liants hydrauliques, charges minérales et adjuvants spéciaux.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Aptitude à l'autolissage : très bonne jusqu'à 15 minutes, diminue ensuite.
- Finition rapide et lisse en une passe seulement.
- Permet un accès piéton 6 à 8 h. après l'application.

DOMAINES D'EMPLOI

- SOLS INTERIEURS, sur support visé par le CPT :
 - Dalle béton, chape au mortier de ciment, béton surfacé, plancher chauffant à eau chaude... conformes aux D.T.U.
 - TOUS LOCAUX P2 :
 - Appartements, pavillons...
- Sont exclus : les PRE, les locaux et sols humides en permanence et les sols extérieurs.
- ÉPAISSEUR D'EMPLOI en une seule passe :

Locaux à trafics modérés (P2)

1 à 3 mm

Réglementation :

pour la préparation de sol avant la pose collée d'un carrelage : utiliser un ragréage P3 en 3 mm d'épaisseur minimum (CPT n° 3267).

Utiliser RAGRESOL, RAGREROC HP3, RAGREROC RAPID, RAGRENOV S 30 OU RAGREX.



DESVRES
carrelages et colles

RAGREAGES

○ Gris

ETAT DES SUPPORTS

CONDITIONS PREALABLES A LA MISE EN ŒUVRE
Le support doit être :

- 1°) **Sain** : c'est-à-dire ne pas avoir en surface : de laitance de ciment, de croûte de plâtre.
Pour ce faire : gratter puis éliminer les parties non adhérentes et ensuite dépoussiérer soigneusement.
- 2°) **Propre** : c'est-à-dire exempt : de traces d'huile, de traces de peinture, de poussière.
- 3°) **Non poussiéreux** : sinon passage de l'aspirateur ou balayage et application du primaire CERMIFILM
- 4°) **De porosité normale** : (goutte d'eau absorbée entre 1 et 10 min). S'il est trop poreux : appliquer le primaire CERMIFILM. Pas assez poreux : (très lisse, par exemple une chape lissée à l'hélicoptère), appliquer une couche du primaire CERMIFILM, et laisser sécher 2 à 3 heures.

RAGRECOL



MISE EN ŒUVRE

- Température ambiante :
 - Travailler à une température comprise entre 5° et 30° C
 - Eviter les courants d'air
- En été, par temps chaud, humidifier les supports.
En hiver, utiliser de l'eau de gâchage à 10°C minimum.

GÂCHAGE

- Mélanger 25 kg de poudre avec 6 litres d'eau environ (soit 24%).
- Dans un récipient propre, verser l'eau puis la poudre, progressivement jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux.
Utiliser un fouet mélangeur branché sur une perceuse électrique (300 à 500 tours/mn maxi).

APPLICATION

Étaler le produit en une seule passe à l'aide d'une lisseuse en inox par de larges mouvements de va-et-vient.

A l'aller, tirer à zéro en tenant la lisseuse presque verticalement, permettant ainsi de chasser les bulles d'air. Au retour, régler l'épaisseur souhaitée en lissant avec l'outil presque horizontal. Cette technique permet au ragréage de couler facilement dans les anfractuosités du support et de ne laisser qu'une faible porosité résiduelle.

- Délai d'utilisation : la durée de vie en auge varie en fonction de la température. Elle est en pratique de 30 minutes.

UPEC

Classement P2 des locaux tel que défini dans la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux - Fascicule 3509 - Sept. 2004.

DELAI D'ATTENTE

Ouverture de passage aux piétons : 6 à 8 heures suivant température ambiante.

- Délai d'attente pour le collage du revêtement :
- Revêtement textile : le lendemain
 - Revêtement plastique : le surlendemain.

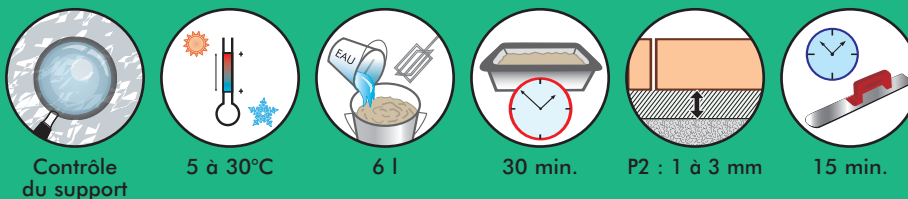
CONSOMMATION

1,5 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur.

CERTIFICATS - TEXTES DE REFERENCE

A.T. CSTB 12/04-1385
CPT n° 3469, DTU 51.2, 53.1, 53.2
CERTIFICATS CSTBat n° 293-06-1044
294-59-1044
295-66-1044

Nous garantissons la constance de qualité de nos produits. Les recommandations générales contenues dans cette notice sont issues de nos essais et de notre expérience. Elles ne peuvent prendre en compte ni les conditions d'application spécifiques de chaque chantier, ni la mise en œuvre sur lesquelles nous n'avons aucune influence. Il convient par ailleurs de respecter la réglementation en vigueur.



N°Azur 0 810 108 108 Un technicien à votre écoute
www.desvres.com - pmo@desvres.com

CLASSE
P2

